

# Le programme du FN – Les retraites.

---

La présente page est rédigé à partir de [la page FN suivante](#) dont j'ai conservé une capture d'écran, dans l'hypothèse d'un replâtrage intervenu dans l'intervalle. Les "experts" de ce parti travaillent en effet apparemment au coup par coup, en retirant ou en modifiant précipitamment tel ou tel document dont l'inanité est dénoncée ici où là. Il va sans dire qu'au cas où le FN modifierait ses propositions, nous en reparlerions loyalement.

Nous continuons ici notre démontage méthodique et "dépasionné", dans un but purement pédagogique. (le texte du FN est en couleur)

## Le constat établi par le FN

Le système de retraite par répartition auquel les Français sont attachés connaît un déséquilibre financier qui ne fera que s'aggraver, malgré les deux réformes (1993 et 2003) que le régime général et le régime de la fonction publique ont connues. Il faut d'ailleurs noter que la France est l'un des derniers pays développés à réformer, et encore partiellement, son système de retraites et à prendre en compte un problème démographique pourtant prévisible et prévu, depuis des décennies.

Car les causes réelles du déficit des retraites, qui mettent en danger le principe même de la répartition, sont :

- La croissance économique faible et le chômage (le taux d'emploi des Français est parmi les plus faibles des pays industrialisés).
- Les données démographiques : natalité insuffisante, vieillissement de la population, allongement de la durée de vie. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un peu plus de 2 cotisants pour un retraité, contre 4 il y a 25 ans. En 2050, il n'y aura plus que 1,3 à 1,4 actif pour un retraité.
- Le mode de financement de la protection sociale, qui pèse essentiellement sur le travail, avec ses implications en termes d'emploi.



Pas mal de banalités, des éléments qu'on trouve très vite en surfant sur la Toile. Oui *on vit plus vieux*; oui *il y a moins d'enfants qu'avant* (mais bien davantage que dans les autres pays d'Europe: la natalité française est d'une étonnante vitalité si on la compare à celle des pays voisins, sans exception).

Il est quand même un peu gênant qu'à quinze mois des présidentielles, le FN ne fasse référence, dans son "constat" qu'aux "réformes" de 1993 et 2003 - en oubliant celle de 2010 qui a reculé l'âge légal de prise de la retraite de 60 à 62 ans. Réforme dont nous n'approuvons pas ici le contenu mais qui change profondément la donne.

Quant à l'affirmation relative aux éléments démographiques concernant l'horizon 2050... on aimerait connaître les sources - et de toute manière on rappellera que c'est en matière de démographie qu'on s'est le plus souvent trompé - dans des proportions incroyables, dans un sens ou dans l'autre.

### Les propositions, maintenant.

**Alors que l'UMP improvise aujourd'hui totalement son positionnement et impose le report de l'âge de départ à la retraite, que le PS défend, de son côté, une véritable course à l'impôt, le Front National, pour sauver notre système de retraite par répartition, propose d'engager une véritable politique :**

**- d'encouragement de la famille et de la natalité, au lieu de recourir à une immigration coûteuse et déstabilisante.**

**- de retour au plein emploi pour les Français (rappelons que seuls 39% des Français de 55 à 64 ans ont un emploi, et que le gouvernement ne fait strictement rien pour augmenter ce chiffre. Notons aussi que les jeunes entrent de plus en plus tard sur le marché du travail, avec d'extrêmes difficultés).**

D'un coup, allusion est faite au *report de l'âge de la retraite imposé en improvisant* par l'UMP. Gênant, sur le plan de la rigueur méthodologique, d'évoquer dans la partie "actions" une donnée oubliée dans le constat. Un tel cafouillage dans les propositions de lois à venir, et c'est le retoquage assuré au niveau du Conseil d'Etat ou du Conseil Constitutionnel - à supposer qu'une majorité parlementaire les adoptent. Quant au retour au plein emploi, qui ne le souhaite pas ? On aimerait juste connaître la recette du FN...



Sinon, quelle accumulation de poncifs ! *Encourager la famille et la natalité*, qui est contre ? Mais comment ?

Certes, on peut toujours améliorer *la politique de la famille* - je suis de ceux qui estiment cela nécessaire - mais en ce domaine, bien que rogné d'année en année, le modèle français est connu comme un des plus incitatifs au monde ; et on ne fait pas d'enfants sur commande, pour quelques dizaines d'euros supplémentaires d'allocations familiales. On procrée quand on se projette avec optimisme dans le futur, pour soi comme pour eux. Il y a certes des exceptions, mais elles ne sont pas significatives et la plupart du temps cet "*argent braguette*" (comme on l'a longtemps appelé aux Antilles) ne donne guère de résultats significatifs sur le plan de la société.

Le FN voudrait donc dépenser plus dans l'immédiat au niveau de la branche famille pour améliorer à long terme l'équilibre de la branche vieillesse - alors que tout à fait accessoirement, dans une autre partie de son "programme" que nous étudierons ultérieurement, il prône la séparation rigoureuse des diverses branches

de la protection sociale. Et il creuserait les déficits immédiats qu'il ne cesse de dénoncer, pour un bénéfice hypothétique ultérieur !

Avec pudeur, le FN a "oublié" ses propositions passées d'interdire l'IVG de nouveau criminalisée, de même que *la banalisation de l'accès à la contraception*.

Il serait intéressant que ce parti précisât sa position: est-ce une évolution (mais dans ce cas sa branche catho-ultra, encore forte en son sein, va hurler) ou est-ce un mensonge par omission?

Le FN qui ne cesse de dénoncer *la lâcheté des politiciens de l'établissement* ne saurait demeurer dans l'ambiguïté.

Quant à la proportion ridicule de personnes qui travaillent entre 55 et 64 ans, nous en convenons aisément. Le FN dénonce *le gouvernement qui ne fait rien* pour améliorer la situation. Mais il ne dit pas ce que lui, il ferait.



Créera-t-il des emplois publics ? Des Ateliers nationaux, comme en 1848 ? Réduira-t-il les charges liées à l'emploi de ces personnes - à supposer que ça les remette en activité ce dont je doute : un employeur n'embauche que s'il a du travail à donner -, cela ne résoudrait en rien le problème du financement ultérieur des retraites, puisqu'il n'y aurait pas de financements de branches sociales liés à ces reprises d'emploi. *Fokon Yaka...* mais il n'y a rien derrière ces onomatopées.

**Il faut également en finir avec les inégalités et les injustices, en proposant aux Français :**

**- D'élargir le financement des retraites aux revenus du capital (stock options, produits financiers divers...) et mettre en place des droits de douane sociaux et environnementaux pour taxer la concurrence déloyale, protéger notre industrie, et dégager des ressources nouvelles.**

Carrément gauchiste. Mais une grande partie des retraités étant des épargnants qui ont constitué une épargne de précaution seront ravis de savoir que cette dernière sera fortement taxée... cela vaut aussi pour les actifs qui tentent de se constituer cette épargne, en vue justement de la retraite parce que leur régime particulier ne leur en garantira qu'une faible: dans les produits financiers divers le FN semble ne pas faire d'exception pour les P.E.L, les P.E.A même modestes, etc. Quant aux droits de douane, c'est "hors sujet" tant nous sommes éloignés des retraites et tant cette mesure - concevable - doit être maniée avec doigté pour ne pas coûter plus cher qu'elle ne rapporterait du fait des mesures de réciprocité que ça entraînerait.

**- Une harmonisation des régimes de retraite (entamée partiellement par la réforme de 2003), en regroupant les différents régimes de base en un seul régime national, géré directement par l'État et sous contrôle du Parlement.**

**- Le choix laissé aux régimes spéciaux qui n'ont été affectés par aucune des réformes de 1993 ou 2003 : soit ils s'incluent avec les mêmes obligations et prestations dans le régime national et bénéficient de la solidarité nationale, soit ils prévoient un financement spécial, hors fonds publics, pour maintenir leurs spécificités.**

Cela vaudra-t-il aussi pour les régimes militaires (le FN fait la cour à leur assujettis) ? Si oui il faut le dire franchement, Sinon il faut le reconnaître courageusement. Et quid des régimes genre "agriculteurs", "chefs d'entreprises", "artisans" qui, bien que n'offrant que des pensions souvent dérisoires sont pourtant massivement déficitaires et sont perfusés par le régime général ?

**- La prise en compte de la pénibilité du travail et des contraintes professionnelles dans le calcul des annuités (en particulier, droit pour l'État de maintenir des règles spécifiques pour ses personnels dits en service actif), sur base de négociations de branches.**

Ah! On voit poindre le bout du nez à la demande de précision apportée à la question précédente. En bref l'Etat aura le droit de maintenir certains régimes (celui des militaires pour ne pas le citer) et pour les autres professions tout aussi pénibles (les maçons, les épandeurs de bitume, etc.) on ouvrira des négociations de branche. Le passé récent et même ancien montre qu'ouvrir des négociations, ça ne mange pas de pain. Mais enfin...

**- L'amélioration et la simplification des pensions de réversion : 60 % de la retraite réelle du conjoint décédé, sans conditions de ressources, pour les veufs ou les veuves de retraités non remariés.**

Là nous atteignons le comble de la démagogie, et de la manière dont le FN joue avec les finances sociales. Sans conditions de ressources ? Et pourquoi les retraités seraient favorisés par rapport aux salariés encore en activité ? Je prends deux exemple volontairement extrêmes, pour montrer à quel point cette proposition serait inique d'une part et coûterait une fortune d'autre part.

- la première, celui d'un ménage de cadres aisés dont chaque pension serait peu ou prou de 3.000 euros mensuels. Au décès de l'un d'eux, sans condition de ressource et de manière automatique, le conjoint survivant continuerait, en plus de sa pension, de recevoir en plus de sa propre retraite 1.800 euros au titre de la réversion alors même que leur situation aisée leur a permis, neuf fois sur dix, de se constituer un patrimoine confortable.

- le second. Un ménage ouvrier dont le mari "bénéficie" d'une pension de 1.300 euros (c'est déjà une "belle" pension, quand on fut ouvrier, même pendant 42 ans). Sa veuve (femme au foyer) devrait se contenter de 60% de cette somme à savoir de peu ou prou 780 euros. Dans ce cas, pour la veuve d'un ouvrier, chute de revenus, en proportion, de 40% et à ce niveau de ressources, c'est la plongée depuis le statut d'aisance modeste vers la véritable pauvreté. Dans le premier cas c'est une diminution de ressources brutes de seulement 20% sur des sommes plus que confortables (diminution plus que compensée par des réductions très fortes de l'IRPP: on tablera sur 12 à 15% de diminution totale). A part ça, le FN est partisan de la justice sociale, et il se veut un parti responsable quand il oublie de mesurer ce que coûterait une telle réforme aux finances publiques. Parce que cette proposition, en plus d'être d'une démagogie rare, s'apparente au tonneau des Danaïdes quand on pense à son financement.

En conclusion on signalera que dans le cas d'un couple toujours en activité, si l'un des deux conjoints vient à décéder et quelque soient les revenus de ce couple, il n'y a rien de prévu dans le cadre de la solidarité nationale pour aider le survivant, que ce soit dans la situation actuelle (on considère que ça fait partie des aléas de la vie) ou dans le monde radieux proposé par le FN.

## **La représentation des retraités, avec droit de regard au même titre que les organisations syndicales et patronales, sur la gestion de l'organisme national de retraite.**



Ils sont déjà représentés, puisqu'il existe des branches "retraités" dans toutes les centrales syndicales représentatives. Le FN veut-il diviser pour mieux régner en créant dans la gestion de ces caisses un clivage entre représentants des payants et représentants des ayants-droits? De toute manière, il a contradiction relative puisque le FN a déclaré plus haut que l'Etat devrait reprendre la main dans cette gestion. Si la représentation n'est que formelle sans droit à décision...

### **- La revalorisation des retraites et du plafond de la Sécurité sociale selon l'indice d'évolution des salaires.**

Pour le moment c'est selon d'indice des prix constaté par l'INSEE qui déjà est très souvent plus favorable à celui des salaires individuelles: comprenez qui pourra, quand un salarié qui voit sa feuille de paye stagner ou augmenter de 0.5% apprend que son pouvoir d'achat a augmenté de 3%... Il est certain que le maintien de l'indexation sur un indice des prix à la consommation plus réaliste serait nettement plus avantageux.

### **- Que les travailleurs étrangers soient incités à prendre leur retraite dans leur pays d'origine.**

Mais beaucoup ne demandent que ça! (je parle des travailleurs étrangers et pas des travailleurs d'origine étrangère) et je signale que si on le leur a refusé ce droit jusqu'ici, c'est parce qu'on estimait qu'il serait ravageur pour l'économie française! Une pension versée en France et dépensée en France, ça coûte infiniment moins qu'une pension dépensée ailleurs (pas de retour de taxes et d'impôts sur ce qui est consommé !). Là encore, inculture économique crasse. De toute manière la pension de retraite étant un salaire différé, sauf à attenter gravement au droit des gens, on voit mal comment on pourrait, constitutionnellement, imposer à quelqu'un sa manière de dépenser un argent loyalement acquis. Ce ne pourrait donc être qu'une incitation supplémentaires, pas rentable pour nos finances publiques entre autres

Benjamin

Source : <http://borghesio.typepad.com/benjamin> (le blog de benjamin)

Reproduction et transmission libres, sous réserve de citer l'origine et de ne pas dénaturer le texte. Merci.